

FEMMES D'AFRIQUE DU SUD APRÈS VINGT ANS DE DÉMOCRATIE



JACQUELINE DERENS *

La pauvreté touche toujours la majorité des femmes « noires » – au sens particulier de « femmes non blanches » – mais, pour comprendre cette réalité, il est indispensable de rappeler la place des femmes dans le système colonial, puis dans le système d'apartheid, avant d'aborder leur place dans la société et l'économie sud-africaine d'aujourd'hui.

Bref rappel des luttes des femmes

Sans énumérer les multiples luttes menées par les femmes chaque fois que des dispositions légales avaient pour objectif de restreindre leur liberté de mouvement, c'est-à-dire l'accès à un travail rémunéré, deux cas sont assez exemplaires pour montrer que les femmes ont toujours participé aux luttes contre l'oppression.

En 1913, les femmes noires de l'État libre d'Orange ont préféré aller en prison plutôt que de porter un « pass ». Dans le contexte économique et social difficile de l'époque, les autorités de Bloemfontein avaient décidé de restreindre les activités des femmes noires pour les obliger à devenir domestiques dans des familles blanches. En 1906, la municipalité avait imposé aux laveuses indépendantes d'utiliser le lavoir municipal et de payer un droit d'accès, au lieu d'utiliser librement la rivière. En imposant le *pass* en 1913, un pas de plus pour contrôler les activités des femmes était franchi.

* Auteur de : *L'Année Mandela*, 1991, Messidor ; *Nous avons combattu l'apartheid*, 2006, Non Lieu ; *Dulcie September : une vie pour la liberté*, 2013, Non Lieu.

Les autorités bien pensantes ont déclaré que ce document servirait à contrôler « les mauvaises femmes », c'est-à-dire les prostituées et celles qui fabriquaient et vendaient illégalement de la bière. Fallacieux prétexte, car les clients des prostituées étaient des hommes blancs qui eurent vite fait de leur procurer un *pass*. La police contrôlait donc les femmes honnêtes qui n'avaient pas de *pass* et, sans ménagement, les envoyait en prison, jusqu'au jour où les femmes s'organisèrent pour manifester devant la mairie de Bloomfontein. Ce fut le 26 mai 1913. Le maire était absent, elles déposèrent donc à sa porte un sac rempli des *pass* qu'elles devaient porter et dont elles ne voulaient pas. Le lendemain, 600 femmes en colère descendirent dans la rue en chantant, en dansant, avec un slogan « Fini d'implorer, maintenant nous exigeons ». Dans ce climat électrique, le 16 juin, une femme fut arrêtée pour défaut de « *pass* », deux autres femmes intervinrent auprès du policier et les trois furent emmenées au poste de police, finalement une foule de femmes en colère affronta la police, il y eut des blessés des deux côtés et 34 femmes furent condamnées à la prison.

94

Parmi ces femmes, si la majorité était noire, il y avait des femmes « respectables » comme des femmes d'artisans et même la fille du pasteur anglican. Toutes portaient à la boutonnière la rosette des suffragettes anglaises.

Cette lutte des femmes de l'État libre d'Orange pour avoir le droit de circuler et de travailler se répéta dans plusieurs autres villes et les autorités jetèrent finalement l'éponge. Toutefois, dans les années 1950, après la mise en place du système d'apartheid et de sa multitude de lois imposant une stricte séparation de la population selon un classement racial, les femmes furent à nouveau soumises au port du « *pass* ». Il s'agissait encore une fois de contrôler l'activité économique des femmes noires, de les forcer à travailler comme domestiques ou de les déporter dans les bantoustans si elles ne pouvaient pas montrer ce précieux document.

Les femmes ont tout de suite vu le danger de cette législation. Comme le disait Lilian Ngoyi¹, qui dirigeait la Ligue des femmes de l'ANC : « Nous, les femmes, avons vu la façon dont on traite les hommes : lorsque notre mari quitte la maison le matin, nous ne sommes jamais sûres qu'il revienne. Or, si l'on arrête non seulement

¹ Lilian Ngoyi (1911-1968), syndicaliste dans l'industrie textile ; présidente de la Ligue des femmes de l'ANC, vice-présidente de la Fedsaw, elle fut harcelée par le régime d'apartheid.

FEMMES D'AFRIQUE DU SUD

le père, mais aussi la mère, qu'advendra-t-il des enfants ? » Avec la Fedsaw, la Fédération des femmes d'Afrique du Sud, les femmes décidèrent d'organiser une manifestation à l'échelle nationale, le 9 août 1956. Durant plusieurs mois, elles réunirent des milliers de signatures pour exiger l'abolition du pass et collectèrent de l'argent pour payer le transport jusqu'à Pretoria. Helen Joseph raconte cette mobilisation dans son livre *Side by Side*². Cette femme blanche démocrate avait un sens de l'organisation si impressionnant que Walter Sisulu, alors dirigeant de l'ANC, ne s'adressa plus à elle qu'en l'appelant « mon général » !

Ce jour-là, 20000 femmes ont accompagné leurs représentantes noires, blanches, indiennes et métisses, porteuses des pétitions, dans les jardins qui entourent Union Buildings, le siège du gouvernement. Elles ont attendu une demi-heure sous le soleil et, quand celles-ci sont sorties pour leur annoncer que le Premier ministre, Johannes Stridjom, n'était pas là pour les recevoir, elles ont entonné ce chant devenu célèbre : « Toi, Stridjom, tu as touché aux femmes, tu as déplacé un rocher, tu vas mourir ! »

Ces deux exemples illustrent parfaitement l'engagement des femmes sud-africaines dans les luttes pour l'élimination d'un système qui opprimait toutes les femmes en tant que femmes parce qu'il était sexiste, qui opprimait particulièrement les femmes noires parce qu'il était raciste, et qui opprimait les femmes qui travaillaient parce qu'il était capitaliste. Autrement dit, les femmes, en s'organisant, ont fait le lien entre l'oppression de genre, de race et de classe³.

Dès 1943, les femmes avaient réussi à s'imposer en tant que femmes dans le mouvement de libération, avec la création de la Ligue des femmes de l'ANC. Elles ont contribué à la création de syndicats, comme celui de l'alimentation avec Ray Alexander et Frances Bard, elles ont créé leur propre organisation de femmes, comme le Black Sash en 1955⁴. Elle étaient massivement présentes dans le mouvement de masse du Front démocratique uni créé en 1983, et qui a joué un rôle décisif pour en finir avec le système d'apartheid. Enfin, la Coalition nationale des femmes de 1990, une résurgence de

² Helen Joseph, *Side by Side*. Autobiography, William Morrow & Co, New York, 1987.

³ H. Bernstein, 1975. *For their triumphs and for their tears - Women in Apartheid South Africa*, International Defence & Aid Fund, London, United Kingdom.

⁴ Black Sash, mouvement de femmes blanches qui portaient une écharpe noire en signe de deuil, ce nom fut adopté au premier congrès du mouvement en 1956.

la Fedsaw, a rédigé la Charte des femmes pour une véritable égalité en 1994. Le préambule de cette Charte est rédigé en ces termes : « Nous, femmes et citoyennes d’Afrique du Sud, proclamons ici nos droits. Nous voulons reconnaissance et respect pour le travail que nous faisons à la maison, dans le monde du travail et dans nos quartiers. Nous réclamons pleine et entière participation dans la création d’une société démocratique, non raciale et non sexiste. »

On ne soulignera jamais assez le rôle des femmes dans l’écriture de la Constitution de la nouvelle Afrique du Sud. Deux femmes, Cheryl Carolus et Ruth Mopati, ont fait partie de l’équipe de l’ANC pendant les négociations de 1991 à 1993 (Convention pour une Afrique du Sud démocratique, Codesa 1 et Codesa 2), avant la tenue des premières élections libres d’avril 1994. S’il est écrit dans le préambule de la Constitution que l’Afrique du Sud est une démocratie, unie, non raciale et non sexiste, les femmes n’y sont certainement pas pour rien.

96

Aussi la présence des femmes dans la sphère politique sud-africaine est tout a fait impressionnante : on compte 43 % d’élues au Parlement après les dernières élections de mai 2014. De nombreux ministères sont aujourd’hui dirigés par des femmes, et non des moindres : Affaires étrangères, Énergie, Travail, etc. De nombreuses femmes sont ambassadeurs. Vingt ans plus tôt, en 1994, le premier Parlement démocratique avait choisi une femme, Frene Ginwala, comme présidente. Son discours, en quittant la présidence de la Coalition nationale pour devenir présidente de l’Assemblée nationale, ouvrait une voie d’espoir pour en finir avec la domination masculine. « Personne ne réussira à nous marginaliser. Je suis une femme, je suis sud-africaine, je suis moi. Je vais au Parlement, mais je suis une femme. »⁵

Néanmoins, vingt ans après cette entrée remarquable des femmes dans le monde politique, on assiste à une sorte de léthargie, et les femmes ne sont plus aussi organisées, actives et pugnaces qu’elles l’étaient au temps de la lutte. C’est ce que déplore cette même Frene Ginwala, dans un entretien qu’elle a accordé au journal *Mail & Guardian* en août 2014. « Qu’est-ce qui est arrivé à notre programme pour le changement ? Ce n’est pas uniquement la faute des hommes. Les femmes doivent s’organiser correctement.

⁵ Cité dans *Women’s organizations and democracy in South Africa* par Shireen Hassim, p. 170.

Quand nous nous sommes battues pour mettre fin à l'apartheid, nous ne pensions pas que les Afrikaners allaient gentiment nous céder le pouvoir. C'est pareil si nous voulons mettre fin au patriarcat, les hommes ne vont pas nous accorder l'égalité par charité. Nous devons nous battre pour l'obtenir », soulignait-elle.

La Ligue des femmes de l'ANC a, comme d'autres mouvements actifs au temps de l'apartheid, perdu de sa crédibilité au gré des querelles de personnes, de l'inaction et du départ de ses cadres vers des postes gouvernementaux, voire dans le monde de la finance ou des affaires. La corruption fait rage tout autant que chez ses confrères masculins.

La place des femmes dans l'économie

Si les femmes sont toujours actives localement, dans leurs quartiers et leurs villages pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions de vie, pour l'accès à l'eau, pour des sanitaires dignes de ce nom et, dans les zones rurales, pour l'accès à la terre, il n'y a plus de grand mouvement de femmes porteur des revendications pourtant inscrites dans la Charte des femmes de 1994.

Une de ces revendications était « à travail égal, salaire égal ». Or, si l'on regarde la place des femmes dans l'économie sud-africaine, force est de constater qu'elles sont toujours cantonnées dans la catégorie des emplois peu qualifiés et mal rémunérés.

L'éducation et la formation, qui sont les atouts essentiels pour trouver un emploi, sont toujours marquées par l'héritage de l'apartheid. Les meilleures écoles se trouvent dans les provinces les plus riches, Gauteng et Western Cape, les écoles les plus défavorisées dans les zones rurales qui, de fait, correspondent toujours aux anciens bantoustans. Entre la *mud school*, « l'école en boue », sans eau, sans électricité et sans sanitaires, et l'école privée, aux pelouses fraîchement tondues, aux laboratoires modernes, aux élèves en uniforme impeccable, le fossé est toujours aussi grand. En dépit d'une augmentation constante du nombre d'enfants scolarisés, du nombre de reçus au « matric », le diplôme de fin d'études secondaires qui ouvre théoriquement la voie aux études supérieures, les jeunes Sud-Africains restent victimes d'un passé qui tarde à faire place à un changement audacieux. Les améliorations ne peuvent faire oublier que la moitié d'une cohorte d'élèves abandonnent l'école en cours de scolarité, et que ce sont les filles qui abandonnent l'école parce qu'elles ont trop souvent la responsabilité de la famille quand

les parents ne sont plus là ou qu'elles doivent quitter l'école parce qu'elles sont enceintes.

Quand les femmes noires ont un emploi, elles le trouvent le plus souvent dans les catégories traditionnellement réservées aux femmes, et les plus mal payées. Le pays compterait près de 1,3 million de domestiques, mais seulement 650 000 sont déclaré(e)s par leur employeur, comme l'exige la loi. Le salaire moyen est de 1 877 rands par mois (environ 140 euros) en zone urbaine et de 1 618 rands en zone rurale, ce qui est bien loin de permettre de faire face aux dépenses courantes⁶. Au cours d'un entretien avec le *South African Civil Society Information Service*, Myrtle Witbooi, la secrétaire générale du Syndicat des domestiques (SADSAWU), a expliqué que le travail domestique n'est toujours pas considéré comme « un vrai travail » et que les patrons ne voient pas pourquoi une personne qui fait le ménage, la cuisine, le repassage et s'occupe des enfants quand ils partent travailler « pour un vrai travail » pourrait revendiquer quoi que ce soit.

98

Aujourd'hui, les domestiques ne travaillent pas que pour des patrons blancs, la nouvelle bourgeoisie noire a aussi ses domestiques noires. Les conditions de travail et les salaires ne sont pas meilleurs dans ces familles noires. Il n'y a pas eu de changement, seulement une reproduction de la forme d'exploitation la plus insidieuse, celle de la bonne noire par sa Madame, blanche et parfois désormais noire elle aussi⁷.

Myrtle Witbooi résume bien la tâche énorme qu'il reste à faire pour que changent les relations entre la patronne et la domestique. « Pour que cela change pour nous, il faut que ça commence à changer dans la maison où je travaille. Il faut du respect entre moi et ma patronne. Il faut de la compréhension entre moi et ma patronne. S'il n'y en a pas, les lois sur le travail peuvent être votées, les inspecteurs du travail peuvent venir, si ma patronne n'a pas l'intention de les respecter, ça ne marchera pas pour moi ». Dans son livre *From Servants to Workers*, la sociologue Shireen Ally⁸ met au jour les difficultés et le paradoxe de la mise en place d'une législation pour

⁶ Source : Jane Barrett, *Report to COSATU*, 1^{er} juillet 2014.

⁷ Domestique et syndicaliste <<http://renapas.rezo.net>>, 14 octobre 2007.

⁸ *From Servants to Workers; South African domestic workers and the democratic state*, Shireen Ally, 2009, Cornell University Press.

un métier qui se situe autant dans la sphère privée de la famille que dans le monde du travail salarié.

Les femmes sont également très actives dans l'agriculture, en particulier dans le travail saisonnier de la récolte des fruits et de la conserverie. Les salaires sont un peu plus élevés, de l'ordre de 2 420 rands par mois, mais le travail est harassant et les journées de travail très longues. De plus, les familles qui vivaient autrefois sur les exploitations sont de plus en plus souvent expulsées de leur habitation par les propriétaires qui rechignent à appliquer la nouvelle législation et préfèrent employer des travailleurs saisonniers.

Chômage, pauvreté et aide sociale

Le chômage reste élevé avec un taux officiel de 25 % en 2014, alors que la réalité est plus proche de 40 à 43 % de la population active, les disparités entre hommes et femmes et entre Blancs et Noirs demeurant préoccupantes. Le taux de chômage pour les femmes noires, les plus exclues du marché du travail, avoisine officiellement les 43 %, mais il serait en réalité proche de 50 %, c'est-à-dire qu'une femme sur deux en âge de travailler est au chômage. Les moins touchés par le chômage sont les hommes blancs avec seulement 5 % de chômeurs. Les chances de trouver un emploi pour les femmes noires sont seulement de 28 %, alors qu'elles sont de 75 % pour un homme blanc. Ces chiffres reflètent toujours les divisions persistantes de genres et de races dans le monde du travail.

Celles qui ne trouvent pas d'emplois survivent grâce aux aides sociales, mais ces aides du gouvernement, si elles permettent d'éviter la pauvreté absolue, ne sont pas suffisantes pour vivre correctement. De nombreuses femmes dépendent du salaire de leur compagnon, ce qui a été mis en évidence avec le massacre de Marikana, en août 2012, quand les veuves et les compagnes des mineurs tués se sont retrouvées sans aucune ressource pour faire vivre la famille, famille élargie puisqu'un salaire fait vivre en moyenne une dizaine de personnes proches du salarié. Le *Khulumani Support Group* a réuni dans un cahier⁹ les témoignages de ces femmes qui se sont aussi exprimées par le dessin. Une jeune femme, originaire comme son mari de la province du Cap oriental, s'exprime ainsi : « Je ne travaille pas. Ma fille et moi nous n'avons que 280 rands d'allocation pour

⁹ *Justice, redress and restitution; Voices of widows of the Marikana Massacre.*

vivre. Je reste là dans cette baraque que j'ai dessinée... Mon espoir, c'est d'avoir une vraie maison, de sortir de cette cabane boueuse qui peut être balayée par le vent et la pluie à tout moment ». Une autre, originaire du Swaziland : « Je ne travaille pas, je suis mère de famille. J'ai bien pensé avoir ma petite affaire : élever des poulets pour les vendre. Mais c'est dur, je n'ai rien pour commencer... Beaucoup de gens dépendaient du salaire de mon mari, même sa mère qui est très vieille, et puis des sœurs, des frères aussi qui sont sans travail. Mon mari les aidait pour les enfants ». Une troisième commente ainsi son dessin : « C'est moi ici, cette mère qui a perdu son mari dans cette tragédie qu'on appelle le massacre de Marikana. Quand nous nous sommes mariés, nous avons déjà deux filles. Mon mari, de son côté, avait déjà quatre enfants, deux filles et deux garçons. Nous avons eu quatre enfants pendant notre mariage et nous élevons aussi la fille de ma belle-sœur qui est morte. La petite avait quatre ans quand sa mère est morte... En tout, mon mari faisait vivre 11 enfants ».

Les femmes pauvres sont aussi celles qui sont les plus vulnérables aux maladies, en particulier au virus du sida et aux MST. Grâce au plan national de lutte contre le sida qui permet à 2,5 millions de malades de recevoir les traitements antirétroviraux, la maladie est en recul, mais près de six millions de personnes sont infectées et ce sont les femmes de 15 à 49 ans qui sont les plus touchées. Un quart des nouvelles infections sont détectées chez les femmes de 15 à 24 ans. Les adolescentes sont particulièrement vulnérables et une sur dix admet avoir eu des relations sexuelles avant l'âge de 15 ans. Le taux de prévalence de la maladie chez les adolescentes est quatre fois supérieur à celui des garçons du même âge. Pour la *Treatment Action Campaign*, l'association qui se bat depuis 1993 pour l'accès des malades aux médicaments, les violences faites aux femmes, les dysfonctionnements des services de santé, la bureaucratie et la persistance de la stigmatisation des personnes infectées par le virus freinent la mise en œuvre du plan national de lutte contre la maladie.

L'impact des violences genrées sur l'économie

La violence est un phénomène qui touche sévèrement l'Afrique du Sud et les femmes paient un lourd tribut. Cette violence ne touche pas que les femmes pauvres, on l'a vu avec le cas surmédiatisé de l'affaire Oscar Pistorius, mais les femmes pauvres en sont les principales victimes. Les chiffres qui viennent d'être publiés par la police pour la période avril 2013-mars 2014, avec des chiffres

en hausse depuis 2011, montrent combien l'Afrique du Sud est une société violente, sans pitié pour les plus fragiles. De l'aveu même d'un responsable de la police, « la nature de la criminalité en Afrique du Sud est largement dépendante des conditions socio-économiques ». Le docteur Chandre Gould, chercheur à l'Institut pour les études sur la sécurité, est encore plus sévère en écrivant : « Il n'est pas surprenant que la criminalité et la violence restent à un niveau particulièrement alarmant en Afrique du Sud. Ce qui est surprenant, c'est même qu'il n'y ait pas plus de crimes et de violence, si l'on voit comment nous avons réagi face à notre passé violent, que la pauvreté et les inégalités se sont aggravées, et que nous avons failli en tant que pays à redonner confiance et respect envers la loi ». Ce désenchantement envers la police et la justice se couple avec une image d'impunité pour les grands et les nantis qui peuvent facilement payer les frais d'un bon avocat et verser la caution qui leur évitera la prison.

Les chiffres ne reflètent qu'une part de la réalité, tout particulièrement en ce qui concerne les viols. Selon les chiffres, ils auraient diminué, mais en fait, selon le Conseil de la recherche médicale, un viol sur neuf seulement serait déclaré à la police.

Deux enfants meurent chaque jour de mort violente. Il faut rapprocher ce chiffre avec le fait que le système d'apartheid, avec sa politique du travail migrant, a détruit les familles. Une étude citée par l'ONG Sonke Gender révèle qu'en 2012, 64 % des enfants sud-africains vivaient dans des foyers dépourvus de pères : 48 % des pères vivaient ailleurs qu'à la maison et 16 % étaient morts. Ce sont les femmes qui élèvent seules leurs enfants, souvent avec l'aide d'une parente pour les garder quand elles partent au travail.

En 2013, pour la première fois, une enquête indépendante a été conduite sur le coût des violences faites aux femmes. Le rapport publié en 2014 par le cabinet d'audit KMPG¹⁰, en se basant sur l'estimation basse de 20 à 30 % de femmes victimes de violence, arrive à un coût de 28,4 à 42,4 milliards de rands soit entre 0,9 et 1,3 % du PIB de l'Afrique du Sud pour la période entre avril 2013 et mars 2014. Cet argent pourrait servir à la construction d'un demi-million de logements sociaux, ou garantir une assurance

¹⁰ *Too costly to ignore – the economic impact of gender-based violence in South Africa.*

maladie à un quart de la population du pays. Les auteurs du rapport en arrivent à la conclusion que négliger la question des violences faites aux femmes revient à donner un sérieux coup de frein à la transformation économique du pays, à la lutte contre la pauvreté et que c'est même un obstacle à la croissance.

Si l'on peut arriver à quantifier le coût des violences genrées, il est plus difficile d'en mesurer les effets dévastateurs sur le tissu social. Les femmes battues souffrent de maladies physiques et mentales et les enfants qui ont été témoins de violences domestiques sont les plus susceptibles de devenir eux-mêmes des adultes violents : 30 à 60 % des hommes violents à la maison ont eux-même étaient victimes de violence quand ils étaient enfants.

Les organisations de la société civile sont souvent le seul recours des femmes pour obtenir de l'aide et ce sont ces associations qui essaient de leur redonner dignité et autonomie. Le centre Saartjie Baartman, situé dans la province du Cap occidental, a ouvert ses portes en 1999 avec pour objectif de fournir 365 jours par an, 24 heures sur 24, des services gratuits, de l'aide médicale à l'assistance juridique et la formation professionnelle, aux femmes et aux enfants victimes de violence qui vivent dans les *townships* de la zone des Cape Flats, où la criminalité est particulièrement élevée. Entre avril 2013 et avril 2014, le Centre a accueilli 1 590 femmes et un nombre croissant de ces femmes présentait des troubles psychologiques graves avec des tendances suicidaires.

Violence et patriarcat

Ces violences sont commises dans l'intimité du foyer. Une enquête publiée en janvier 2014, réalisée dans la province du Cap occidental, est particulièrement éclairante sur les mentalités concernant les rapports entre hommes et femmes. À la question de savoir si la femme devait obéir à son mari, 70 % des femmes interrogées ont répondu positivement, ainsi que 90 % des hommes ; à la question de savoir si un mari pouvait violer son épouse, 48 % des femmes ont répondu positivement, ainsi que 64 % des hommes ; à la question de savoir si un mari pouvait punir sa femme si elle faisait quelque chose de mal, 27 % des hommes ont répondu oui, et seulement 8 % des femmes ; à la question de savoir si un homme qui avait payé une *lobola* (la dot traditionnelle zoulou) pouvait considérer son épouse comme « lui appartenant », 42 % des hommes ont répondu oui, et seulement 8 % des femmes.

À l'occasion du lancement de la quinzaine d'action contre les violences genrées (*Gender based violence*), en août 2014, la ministre des Femmes a tenu un discours étonnant exhortant les hommes « à protéger les femmes et la société ». Comme pour renforcer le discours ministériel, un chef coutumier a pris la parole pour dire aux participants que « les femmes devaient obéissance à leurs maris », et une princesse a dénoncé le féminisme comme étant un phénomène non africain, tout en demandant l'arrêt des subventions aux centres qui accueillent les femmes et les enfants victimes de violence puisque c'est « une affaire qui doit se régler à la maison ».

Outrées par ces discours, des militantes d'organisations de la société civile ont exigé la création d'un plan national de lutte contre les violences genrées, plan promis depuis des années par le gouvernement, mais qui n'a toujours pas vu le jour. Elles ont aussi exprimé leur inquiétude devant la persistance du patriarcat. « Le patriarcat n'est pas une abstraction ou une question théorique, comme le prétend la ministre. Le patriarcat nourrit directement la violence domestique et la violence sexuelle. »¹¹

103

Pauvreté et salaires

La question d'un salaire minimal est aujourd'hui à l'ordre du jour en Afrique du Sud ; l'enjeu est crucial pour les femmes qui travaillent. Employées majoritairement dans les secteurs peu qualifiés, donc mal payés, du travail domestique, de l'agriculture ou du textile, un secteur dévasté par la mondialisation et la concurrence des produits asiatiques bon marché, les femmes seraient les premières à bénéficier d'un salaire qui leur permettrait de vivre décemment. La hausse des prix des produits alimentaires de base, des transports, des loyers, de l'eau, de l'électricité sont les raisons profondes qui ont conduit à des grèves sauvages depuis 2012.

Les mécanismes de régulation des négociations salariales entre le patronat et les syndicats ont failli à leur mission de garants de la paix sociale. Des sondages montrent que, dans leur majorité, les salariés syndiqués ne sont pas satisfaits des procédures de négociations, mais en acceptent les résultats plus par discipline que par conviction. Les grèves des mineurs de platine et celles des travailleurs agricoles en 2012 et 2013 ont tragiquement montré le

¹¹ Le patriarcat a de beaux jours devant lui <<http://renapas.rezo.net>>, 12 novembre 2014

déphasage des syndicats avec la réalité vécue par les travailleurs. On estime qu'il faut 5 460 rands à une famille de quatre personnes pour assumer les seules dépenses ordinaires ¹². Quand les ouvriers agricoles demandaient le doublement du salaire journalier, de 70 rands à 150 rands, ils demandaient juste de quoi manger à leur faim.

L'antienne néolibérale qui voudrait que des salaires trop élevés seraient la cause du chômage ne résiste pas à la réalité vécue par ces milliers de femmes qui connaissent tous les jours le tourment du choix entre acheter une paire de chaussures neuves ou remplir l'assiette des enfants. Comme l'écrivent avec pertinence les économistes Gilad Isaacs et Ben Fine dans un article du *Mail & Guardian* du 17 décembre 2014 : « Les bas salaires ne sont pas efficaces et le travail à bon marché n'est pas en soi un moteur de la croissance ».

Résumé :

Alors que les femmes sud-africaines, notamment noires, ont de longue date participé aux luttes contre les différentes formes d'oppression et en faveur de l'émancipation de toute la société, elles se retrouvent, dans l'Afrique du Sud d'aujourd'hui, victimes des situations les plus précaires et défavorisées. Cela se manifeste dans tous les secteurs de la société, du monde du travail à l'école et jusqu'à l'espace familial.

104

¹² « La révolte des bas salaires », Renapas, 13 novembre 2012 <<http://renapas.rezo.net/spip.php?article502>>.